



Déclaration de la FSU Marne du CTSD du 28 juin 2022

Contexte national : rupture ou continuité ?

Après 5 années durant lesquelles les personnels de l'Éducation nationale ont été méprisés par le ministre Blanquer, l'espoir d'un profond changement est grand.

La nomination du nouveau ministre Pap Ndiaye laisse espérer un changement de ton. Les attentes sont fortes. Encore faut-il qu'il puisse agir !

Monsieur Ndiaye vient d'annoncer un salaire net de départ de 2000 € en 2023. Il faut espérer que cette information ne restera pas au stade de l'effet d'annonce, comme cela l'a été à maintes reprises avec son prédécesseur. En effet, pour atteindre ce niveau de rémunération, il faudra une considérable revalorisation, à hauteur des enjeux, quand on sait qu'actuellement, il faut 15 ans d'ancienneté pour qu'un enseignant perçoive 2000 euros nets.

Par ailleurs, les autres déclarations de notre nouveau ministre vont dans le sens des annonces présidentielles. Ainsi, Pap Ndiaye parle de formations qui "ne soient plus organisées sur le temps d'enseignement", des propos qui rappellent le Grenelle de l'Éducation et la Cour des Comptes, et qui sont déjà traduits dans un décret signé par l'ancien ministre de l'Éducation nationale.

Certes, Pap Ndiaye promet un dialogue social sincère et respectueux. Toutefois, il se sent prêt à assumer de futurs désaccords avec les organisations syndicales.

Finalement, si le ton s'est apaisé, la continuité avec la politique éducative de Monsieur Blanquer risque d'être encore de mise.

Le second tour des législatives s'est déroulé le dimanche 19 juin 2022. L'abstention record et l'alarmante montée du score de l'extrême droite lors de ces élections qui ont suivi la nomination du nouveau gouvernement d'Elisabeth Borne ont témoigné d'une défiance et d'un rejet des politiques d'Emmanuel Macron. Ces politiques ont accentué les inégalités déjà prégnantes. Elles ont accéléré le démantèlement des services publics, dont l'Éducation et la santé, placées en première ligne lors de la crise sanitaire. Dans l'Éducation, cinq années d'un ministre prônant un resserrement sur les fondamentaux, ont renforcé les inégalités scolaires, reproduisant les inégalités sociales.

La FSU s'oppose vivement à cette politique éducative qui s'appuie sur un mépris des personnels et sur une série de prescriptions et d'évaluations, constituant un pilotage exacerbant la mise sous tutelle des pratiques enseignantes.

Comme premier signe du nouveau quinquennat, le président Emmanuel Macron a annoncé, à Marseille, la généralisation de l'expérimentation « L'École du futur », montrant ainsi que la contractualisation du système éducatif est sa priorité. Cette initiative dérégulerait le service public d'éducation et détruirait son caractère égalitaire. La FSU dénonce la mise en concurrence des élèves, des personnels et des écoles tout comme la volonté d'instaurer une hiérarchie au sein des équipes.

La FSU est favorable à l'école inclusive mais celle-ci est actuellement trop souvent source de souffrance pour les élèves, les familles et les personnels. Le gouvernement réduit le traitement de l'école inclusive au champ du handicap tout en détournant les moyens de l'adaptation scolaire. La FSU fait le pari de toutes et tous capables, ce qui nécessite des moyens, notamment pour les RASED, la formation de tous les personnels, le développement de l'enseignement spécialisé et un recrutement et une formation ambitieuse pour des AESH dont les emplois doivent être pérennisés.

Le nombre d'admis aux épreuves du CRPE 2022 est historiquement bas dans quasiment toutes les académies, alors que dans le même temps, le nombre de demandes de démissions et de ruptures conventionnelles ne cesse de s'accroître. Le manque de personnels titulaires entraîne une restriction des droits (à muter, au temps partiel, à bénéficier de congés de formation etc.) privant ainsi les collègues de perspectives professionnelles et personnelles.

Ces reculs inacceptables participent à la dégradation des conditions de travail et à la désaffection du métier. Le déclassement salarial persistant contribue également à ce manque d'attractivité structurel. Le recrutement de nombreux personnels contractuels mieux rémunérés que les titulaires en début de carrière et d'étudiant-es n'ayant pas ou peu de formation avant de se retrouver en responsabilité de classe et d'élèves, fragilise le service public d'éducation. Les équipes se déstructurent au rythme des contrats, la stabilité se délite et avec elle les projets pédagogiques, l'accompagnement des élèves et de leurs familles.

Cette crise de l'attractivité, devenue structurelle, se produit après des années de casse de l'École publique. Et bien que la contractualisation du métier d'enseignant soit un phénomène ancien dans certaines académies, il va cependant atteindre un niveau inégalé dès la rentrée de septembre 2022 et se généraliser. Ce que d'autres services publics ont connu avant nous ne doit pas se reproduire sur l'école et sur le métier d'enseignant.

Pour contrer cette désaffection grandissante et persistante, le ministère propose l'organisation de job dating : véritable déconsidération professionnelle pour le métier, les enseignant-es et le service public d'éducation. L'annonce récente de la mise en place de cellules de crise dans les rectorats au mois d'août relève de l'ineptie.

Pour la FSU, il y a urgence à rendre le métier attractif et des solutions existent ! Qu'il se place du côté de l'architecture de formation comme des revendications salariales, du recrutement comme des conditions de travail, ou encore de son volet pédagogique, le projet de la FSU répond à la double question de l'accès au métier et du maintien dans la profession, enjeu majeur pour les années à venir. Il y a donc urgence à augmenter significativement les salaires, à améliorer les conditions de travail comme

l'entrée dans le métier et à mettre en place des pré-recrutements afin d'élargir les viviers de candidat-es aux concours, de sécuriser les parcours et de démocratiser l'accès au métier. Cela permettra alors de recruter des personnels sous statut de fonctionnaires à hauteur des besoins et de redonner du sens et de l'attractivité à notre métier.

Contexte départemental :

Notre département n'échappe pas à cette triste réalité : déficit en personnels titulaires, recrutement de contractuels, refus de temps partiels, de disponibilités, de ruptures conventionnelles, difficulté à mobiliser son CPF, à muter...

L'école inclusive ainsi que le manque de moyens et de formation spécialisée dégradent les conditions de travail dans les écoles. Le registre CHSCT est là pour en témoigner.

Carte scolaire 1^{er} degré

Notre département « bénéficie » d'une dotation négative qui rend difficile la mise en œuvre des priorités académiques que vous avez, Monsieur l'Inspecteur d'académie, déclinées lors du dernier CTSD. Le dédoublement des classes de GS en REP a dû notamment être reporté à 2023.

La baisse démographique au sein de notre département ne peut pas à elle seule justifier la perte de postes lors de cette carte scolaire. Nous dénonçons à nouveau le manque criant de création de postes de remplaçants qui engendre une désorganisation du service public et impacte fortement le quotidien des équipes et des élèves.

Votre gestion de la carte scolaire, monsieur l'Inspecteur d'académie, n'est pas en cause mais nous dénonçons le manque de moyens pour notre département et l'abandon de la priorité au primaire par notre ministère !

Carte scolaire 2nd degré

Concernant le second degré, la FSU continue à dénoncer, une fois encore, le manque de moyens pour faire face aux enjeux de réussite et de bien-être de tous les élèves.

La FSU ne se résout pas à la logique de notre nouveau ministre qui a confié ses propres enfants à l'enseignement privé pour, je cite : « qu'ils aient une scolarité sereine ».

La FSU exige une scolarité sereine pour tous les enfants de la République, ce qui ne peut advenir que par une hausse importante du budget de l'Education Nationale (notamment pour réduire les effectifs des classes) et par un autre niveau de respect de l'expertise et de la professionnalité des personnels.